



LE PLAN COMPTABLE ASSOCIATIF

Cette formation vise à permettre aux participants, comptables et aides-comptables d'établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux du secteur associatif de réaliser la comptabilité en conformité avec les règles comptables et budgétaires spécifiques :

maîtrise des écritures d'inventaire et préparation des états de synthèse de fin d'exercice.

La formation est à jour du règlement N°2018-06 qui instaure un nouveau plan comptable associatif.

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances de base sur le plan comptable associatif et le dispositif budgétaire applicable aux établissements et services
- Maîtriser les mécanismes comptables et budgétaires propres au secteur associatif

CONTENU

Détermination et affectation du résultat

Résultat de la gestion propre
 Résultat de la gestion contrôlée
 Proposition d'affectation du résultat
 Le suivi des résultats et des rejets (temporaires ou définitifs)

Subventions

Conditions suspensives et conditions résolutives
 Subvention d'investissement ou d'exploitation

Provisions

Spécificités des provisions réglementées (trésorerie, investissement)
 Provisions pour risques et charges
 Focus sur le traitement des provisions pour congés à payer et pour départ à la retraite et sur le traitement du compte épargne temps (CET)

Fonds dédiés

Compte de liaison

Traitement comptable (exploitation, investissements)
 Classement dans le bilan financier
 Gestion de la trésorerie et affectation des produits financiers

Produit de tarification

Les différentes natures des produits de la tarification et leur imputation comptable

Immobilisations et amortissements

La notion d'immobilisation dans les ESSMS
 Les règles d'amortissement applicables (notion de composant, durée, etc.)

Les contributions volontaires

Les fonds associatifs

Les différentes natures de réserve
 Les différents comptes de report à nouveau
 Les particularités des comptes de report à nouveau correspondant aux dépenses non-opposables aux tiers financeurs

Document de synthèse

Structure du bilan et du compte de résultat
 Bilan financier



1^{er} octobre 2020



Paris



316 €
par personne



1 jour

01 53 98 95 03 – formation@fehap.fr

Prérequis

Connaissances de base de la comptabilité

PUBLICS

- Comptables et aides-comptables venant d'intégrer le secteur associatif

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant :

- exposés et apports théoriques et méthodologiques
- exercices et études de cas
- échanges

INTERVENANTS

- Expert-comptable spécialisé dans le secteur privé non lucratif, sanitaire, social et médico-social